

Management d'Entreprise de Construction

DUREE

La formation, d'une durée de **300 heures**, est dispensée de septembre à juin.

Elle démarre par un **séminaire résidentiel à la mi septembre**.

Les cours se donnent les vendredis en journée ainsi qu'un nombre limité de samedis, répartis sur 10 mois.

*Mettez toutes les chances de votre côté !
Donnez-vous les outils pour gérer au mieux votre entreprise !*

- Vous êtes **fil(e) ou fils d'entrepreneur**, bientôt amené(e) à reprendre l'entreprise familiale?
- Vous êtes **aidant** et soucieux d'épauler efficacement votre conjoint à la tête de la société?
- Vous êtes **entrepreneur(e)** et désirez parfaire vos connaissances managériales ?
- En tant que **bras droit** ou **proche collaborateur**, vous êtes appelé(e) dans un avenir proche à prendre les commandes d'une entreprise de construction ?
- Vous souhaitez tout simplement **allier les compétences d'un bon gestionnaire à la maîtrise d'une série de matières complexes ?**

Si vous vous reconnaissez dans l'un de ces profils, cette formation est faite pour vous.

Diriger une entreprise de construction de manière efficace, cela ne s'improvise pas ! Outre l'expérience, cela implique de solides connaissances que de nombreux candidats entrepreneurs n'ont pas. La Confédération Construction Wallonne, les centres Formation PME Liège et PME Formation de Charleroi et l'IFAPME ont créé l'EMEC pour pallier cette carence.

Le cycle long en Management d'Entreprise de Construction vous fournira le bagage nécessaire pour faire face à la gestion globale d'une entreprise de construction, dans ses différentes facettes :

- Ethique et déontologie
- Communication interne et GRH
- Comptabilité générale
- Gestion financière
- Assurances
- Fiscalité
- Informatique et planification
- Gestion commerciale
- Qualité-sécurité-environnement
- Droit de l'entreprise

Programme détaillé

| Coût de la formation | |
|---|---------------------------------|
| Vous êtes affilié à la CCW et vous activez les chèques formation (calcul sur base de 300 h de présence effective) | Gratuit + 420 € de bonus |
| Vous êtes affilié à la CCW et n'activez pas les chèques formation | 4080 € |
| Vous n'êtes pas affilié à la CCW mais vous activez les chèques formation (calcul sur base de 300 h de présence effective) | 600 € |
| Vous n'êtes pas affilié à la CCW et n'activez pas les chèques formation | 5100 € |

Et parce qu'il n'est pas facile de combiner travail et formation, nous mettons tout en œuvre pour faciliter votre démarche :

- une formation orientée vers les métiers de la construction
- un programme de cours dense et précis, élaboré par des entrepreneurs et des pédagogues,
- dispensé par des spécialistes et praticiens éclairés du secteur
- une approche moderne, pratique et globale du manager dans le secteur de la construction
- rien de scolaire ni d'académique !

Plus d'une centaine d'entrepreneurs ont bénéficié de cette formation de haut niveau. Découvrez quelques-uns de leurs témoignages sur www.emec.be

Aides au financement :

- Formation agréée chèques-formation de la Région wallonne
- Formation agréée FFC (ouvriers CP 124)
- Ristourne de 20% aux entreprises affiliées à la CCW

Inscriptions

Pour valablement s'inscrire :

1. Compléter le **dossier d'admission annexé** et le renvoyer à EMEC par courrier ou mail.
2. Rencontrer le **jury d'évaluation**

CONTACTS EMEC

Monique Blavier
Sophie Schröder

- rue de Wallonie, 21
4460 Grâce-Hollogne
- Tél. : 04/247 68 96
04/247 68 95
- GSM : 0495/58 17 84
- Fax : 04/247 68 98
- Courriel : info@emec.be

www.emec.be



Au programme (300h):

| | |
|--|-------------|
| Introduction générale | 3 h |
| • Intervention de M. Michel Grignard, Réviseur d'entreprise | 2 |
| • Présentation de la Confédération Construction Wallonne (CCW) | 1 |
| Communication et gestion du capital humain | 32 h |
| • Prise de parole (J-M. Verdin) <i>La communication : schémas et pertes. Prise de parole : la préparation et la mise en forme, le plan, l'introduction et la conclusion. Capter et maintenir l'attention, le langage du corps, les fautes les plus courantes, les tics verbaux. Vaincre le trac. L'art de convaincre : être naturel, faire passer les idées.</i> | 8 |
| • Gestion du capital humain (M. Vanpé) <i>La motivation, la délégation, l'assertivité et l'affirmation de soi, la gestion de conflit. Témoignage d'un DRH sur le recrutement et la sélection de nouveaux collaborateurs (détection des besoins de l'entreprise, définition de profil, canaux de recrutement, procédures de sélection, conduite d'entretiens d'embauche...)</i> | 24 |
| Comptabilité générale | 32 h |
| • Comptabilité générale (L. Mawet) <i>Comprendre et communiquer avec le comptable, le banquier ou d'autres interlocuteurs financiers. Comprendre les principaux documents commerciaux et de paiement. Connaître les bases de la comptabilité générale adaptées aux entreprises de la construction. Fonctionnement et établissement du bilan et du compte de résultat. Les tableaux de financement, les variations de stock, l'amortissement, les provisions.</i> | 32 |
| Gestion financière | 68 h |
| • Analyse de bilan (L. Mawet) <i>Analyse du bilan. Connaître les outils et techniques de l'analyse financière : masses bilantaires, fonds de roulement, ratios, tableaux de financement, etc. Savoir déterminer les principaux équilibres du bilan et ratios du compte de résultat. Obligations légales, gestion des stocks, des encours, des clients douteux, provisions. Le compte de résultats. La rentabilité de l'entreprise. Le plan financier.</i> | 24 |
| • Gestion de trésorerie et relations avec les banques (G. Bouillot) <i>Connaître les principes de la gestion de trésorerie d'une entreprise de construction. Etudier l'impact sur la trésorerie des opérations courantes (clients, fournisseurs, salaires, etc), de la TVA, des versements anticipés d'impôts, des investissements, des financements (capital, intérêts). Outils de prévision de trésorerie (budget et plan de trésorerie). Relations avec les banques (l'entreprises et la banque ; l'entreprise et ses besoins; le financement à court-moyen-long terme ; conditions classiques de chaque produit bancaire ; négociation de taux et conditions avec la banque ; étude de cas ; les sûretés).</i> | 24 |
| • Calcul du prix de revient et applications sur Excel (D. Pirlot) <i>Introduction au calcul du prix de revient en phase de devis. Détermination des éléments constitutifs du prix de revient. Structure des coûts. Les types de coûts (définitions et analyse), identification des coûts directs et indirects. Apport d'une bibliothèque (de prix, de ressources, de postes types) Marges bénéficiaires et offres de prix. Revue de l'offre et revue de contrat. Etablissement de factures et calcul des états d'avancement. Prix de revient en phase de suivi de chantier.</i> | 20 |
| Assurances | 8 h |
| • Assurances (L. Brandonisio) <i>Opérateurs sur le marché de l'assurance. Réglementation en matière d'assurance. Classification des assurances. Quelques éléments de terminologie. Conclusion du contrat d'assurance. Obligations de l'assureur et de l'assuré. Durée, renouvellement et fin du contrat d'assurance. Plaintes en matière d'assurance.</i> | 8 |
| Gestion commerciale | 25 h |
| • Marketing, promotion et communication externe (M. Vanpé) <i>Introduction au marketing et définitions. Planification stratégique. Analyse des opportunités et études de marché (analyse de l'environnement, de la concurrence, de la consommation). Segmentation du marché : identifier et choisir les marchés cibles. Positionnement et différenciation. L'élaboration du plan marketing (politique de produit, de prix, de communication et de distribution).</i> | 24 |
| • Guide communication : « Votre entreprise tient le cap » (CCW) <i>Comment améliorer l'image de marque de votre entreprise ?</i> | 1 |

Fiscalité

16 h

- **Impôt des personnes physiques et des sociétés** (N. Honhon) 8
Principes généraux en matière d'impôt des personnes physiques et d'impôt des sociétés. Fiscalité des revenus : avantages de toute nature, bénéfices, profits, frais professionnels. Etude de la fiscalité liée à l'immobilier au sens large : déduction pour habitation propre et unique, réductions pour investissements économiseurs d'énergie.
- **TVA** (J-N. Philippart) 8
Informations générales sur les droits et obligations de base liés à la qualité d'assujetti à la T.V.A. : droit à déduction, remboursement des crédits d'impôts, dépôt des déclarations et paiement de la T.V.A., obligations comptables ...). Thèmes T.V.A. spécifiques aux métiers de la construction (travaux immobiliers soumis à TVA, taux, régime du cocontractant, enregistrement comme entrepreneur, cessions d'immeubles, base minimale d'imposition...).

Informatique et planification

16 h

- **Internet dans la construction** (D. Pirlot) 4
Site de la CNC et du CSTC. Sites intéressants pour le secteur de la construction. Récupération d'une demande de prix émanant d'un architecte.
- **Planification** (F. Suain) 12
Objectifs de la planification (en phase de préparation et en phase d'exécution). Etapes du processus de planification (étude du dossier, décomposition du projet en phases/zones de travail, projet et activités, durée et ordre des activités, calendrier(s), codes, ressources, coûts ...). Méthodes de planning appliquées (méthode de planification des antécédents (PDM)). Initiation au logiciel MS Project permettant la planification des tâches d'un chantier et la décomposition d'un projet en une série d'activités sur une échelle de temps: création d'un projet, présentation graphique d'un projet, organisation des activités d'un projet (codes, filtres...), rapports d'un projet, ressources d'un projet, mise à jour.

Qualité Sécurité Environnement

40 h

- **Démarche qualité et certification** (Ph. Gosselin) 8
Evolution du concept produit vers le concept client. La qualité. Les normes ISO. Se mettre à l'esprit qualité. Introduire le système qualité. L'autodiagnostic - Les documents. L'implantation du système. La certification. Le coût de la qualité.
- **Environnement et gestion des déchets** (M-J. Dalle) 4
Pourquoi prendre en compte l'environnement ? Actes de police administrative : permis d'urbanisme, permis d'environnement et déclaration. Gestion des déchets (classification des déchets, responsabilités, que faire de ses déchets inertes, valorisation des déchets inertes, coûts de gestion ...). Gestion des sols et des eaux. Normes acoustiques. Calendrier des déclarations. Méthodologie d'analyse et de réflexion.
- **Journée environnement** (M-J. Dalle) 8
- **Performance énergétique des bâtiments** (N. Spies) 4
Réglementation sur la PEB (quels critères de performance, directive européenne et transpositions dans les régions). Incidences directes et indirectes de la construction basse énergie.
- **Organisation de la sécurité - prévention et conditions de travail** (M. Schellings) 16
La réglementation, obligations et sanctions. Accident de travail et risques. Système de gestion de la sécurité et de la santé en entreprise et sur chantier. Coordination de la sécurité sur chantier.

Computer friendly

EMEC encourage vivement les participants à s'équiper d'un ordinateur portable personnel lors des séances de cours (prise de note, téléchargement des outils didactiques ...).

Portail EMECIENS

Un espace du site www.emec.be est exclusivement dédié aux participants du cycle long en management.

Les horaires, notes de cours, études de cas ainsi qu'un certain nombre d'outils d'information et de documents de référence (aides de la Région wallonne, régimes sectoriels, contrôle dans la construction...) y seront laissés à disposition des Eméciens de la session 2011-2012, au fil de l'année.

« Nous avons été bien formés tout d'abord sur le plan des relations humaines puis sur le plan technique. En matière de finances, de fiscalité et de droit, j'ai fait un grand pas en avant. »

Frédéric Lesur
session 2004-2005

« Les points forts de cette formation sont l'approche de matières en rapport direct avec le métier, l'échange avec les autres étudiants et le tissage d'une toile de relations et d'amitié à travers la Wallonie. »

André Noiset,
session 2003-2004

Droit de l'entreprise

60 h

• Droit spécialisé de la construction (H. Dardenne)

12

Loi Breyne.

Contrat d'entreprise (documents à rédiger avant travaux, obligations de l'entrepreneur, du maître de l'ouvrage, responsabilité de l'entreprise).

L'agrément.

La sous-traitance.

Recouvrement de créances.

Caisse de cautionnement

• Droit commercial et des sociétés (V. Belleflamme)

16

Les tribunaux (juridictions, principes, acteurs, recours en justice et procédure, modes de preuve).

Le travailleur indépendant. Le commerçant. Les obligations du commerçant avant l'établissement, au moment de l'établissement, en fin d'activité. La capacité juridique des personnes physiques et morales (sociétés). Le choix de la forme juridique. Le fonds de commerce.

L'incidence du régime matrimonial. Le contrat de bail.

La responsabilité des dirigeants d'entreprise (responsabilité civile et pénale).

Le concordat judiciaire et la faillite.

• Droit social (C. Deneufbourg)

20

Réglementations sociales y compris les règles spécifiques au secteur de la construction.

Conclusion du contrat de travail (caractéristiques du contrat, conditions de validité, mentions obligatoires, choix du contrat, période d'essai).

Durée du travail (principes, dépassements autorisés, travail le we, la nuit et jours fériés, repos compensatoires...)

Conditions salariales.

Suspension du contrat de travail (incapacité, chômage temporaire, petits chômages...)

Cessation du contrat de travail (à durée déterminée, à durée indéterminée, outplacement, licenciement pour motif grave, licenciement abusif, autres modes de fin de contrat).

• Droit des marchés publics (théorie et pratique) (M. Xhardé)

8

Définitions, champ d'application et principes fondamentaux des marchés publics. Les modes de passation des marchés.

Les différentes phases de l'étude et de l'exécution des marchés publics (étude de marché, dépôt de l'offre, ouverture des offres, approbation de l'offre, l'exécution des travaux, ordres modificatifs à l'entreprise, révision des prix unitaires, incidents dans l'exécution des travaux, les paiements, l'adjudicataire et ses sous-traitants, fin des travaux, contestations).

• Transmission des entreprises familiales (T. Dehout)

4

Enjeux de la transmission.

Définir son profil personnel (motivations, compétences, connaissances, capacités financières, mobilité géographique, profil d'entrepreneur).

Reprendre l'entreprise familiale : préparer la succession, valoriser la succession, organiser la succession.

Reprendre une autre entreprise : définir son profil de recherche, cibler ses recherches, étapes de la négociation.

Valoriser l'entreprise : les différentes approches de valorisation (approche patrimoniale, approche rendement, approche fonds de commerce).

Analyser les risques de la reprise (situation administrative, financière, commerciale, organisationnelle, industrielle).

Financer la reprise (plan financier, sources de financement).

« La formation management est une très bonne fondation pour la gérance d'une entreprise au 21ème siècle. La matière des différents modèles est faite sur mesure pour le secteur de la construction. Je me sens prêt pour une grande mission. »

Gert Elsen,
session 2006-2007